

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2013

CONSOMMATION - (N° 1015)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE27

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE 33

À la première phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« et dans les textes prévus pour son application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.